

Département de l'Yonne
Canton d'Avallon

COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLON-VEZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le mercredi 26 juillet 2023, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

47 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Hubert BARBIEUX, Jean-Michel BEAUGER, Stéphane BERTHELOT, Olivier BERTRAND, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (arrivée à l'OJ n°5/3), Paule BUFFY, Alain COMMARET, Christian CREVAT, Geneviève DANGLARD, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Christian GUYOT, Chantal HOCHARD, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Roger HUARD, Nicole JEDYNSKI, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT, Olivier MAGUET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (arrivée à l'OJ n° 5/3), Gérard PAILLARD, Bertrand du PASSAGE, Marc PAUTET, Christian PERDU, Bernard RAGAGE (arrivée à l'OJ n° 3), Olivier RAUSCENT, Martial RENAULT, Nicolas ROBERT (arrivée à l'OJ n° 3), François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

14 Conseillers titulaires excusés ayant donné un pouvoir de vote : Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Alain GUITTET, Léa COIGNOT a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Aurélie FARCY a donné pouvoir à Nathalie MILLET, Arnaud GUYARD a donné pouvoir à Martial RENAULT, Annick IENZER a donné pouvoir à Olivier MAGUET, Jamilah HABSAOUI a donné pouvoir à Agnès JOREAU, Didier IDES a donné pouvoir à Alain MARILLER, Éric JODELET a donné pouvoir à Alain COMMARET, Claude MANET a donné pouvoir à Roland FARCY, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Gérard DELORME, Monique MILLEREAUX a donné pouvoir à Didier SWIATKOWSKI, Franck MOINARD a donné pouvoir à Joël TISSIER, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Pascal GERMAIN et Louis VIGOUREUX a donné pouvoir à Éric BOUBAKER.

3 Conseillères titulaires absentes excusées sans avoir donné un pouvoir de vote : Florence BAGNARD, Catherine PRÉVOST et Élise VILLIERS.

7 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER, Myriam GILLET-ACCART, Marie-Claire LIMOSIN, Julien MILLOT, Patrick MOREAU, Sonia PATOURET-DUMAY et Philippe VEYSSIÈRE.

12 Conseillers titulaires présents avant un pouvoir de vote : Camille BOÉRIO, Alain COMMARET, Gérard DELORME, Pascal GERMAIN, Alain GUITTET, Agnès JOREAU, Olivier MAGUET, Alain MARILLER, Nathalie MILLET, Martial RENAULT, Didier SWIATKOWSKI et Joël TISSIER.

2 Conseillers suppléants présents avant un pouvoir de vote : Éric BOUBAKER et Roland FARCY.

Date de la convocation	Jeudi 20 juillet 2023
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	47
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	12
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	2

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2023-97

Objet : Décision modificative n°2023-2 du budget annexe 2023 « gestion du service Enfance/Jeunesse »

Monsieur Bernard RAGAGE propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe du Bureau Communautaire, de délibérer pour approuver la décision modificative n°2023-2 du budget annexe 2023 « gestion du service Enfance/Jeunesse » afin d'inscrire des crédits budgétaires conformément au tableau ci-dessous :

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Comptes	Montants	Comptes	Montants
041 – Opérations patrimoniales	22 000,00	041 – Opérations patrimoniales	22 000,00
Total	22 000,00	Total	22 000,00
Budget après décision modificative	226 771,01		226 771,01

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée, **APPROUVE** la décision modificative n°2023-2 du budget annexe 2023 « gestion du service Enfance/Jeunesse » qu'elle est présentée.

Envoyé en préfecture le 31/07/2023

Reçu en préfecture le 31/07/2023

Publié le

ID : 089-200039758-20230726-DCC2023_97-BF



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,
Camille BOÉRIO

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Le Président,
Pascal GERMAIN



**Département de l'Yonne
Canton d'Avallon**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLO-VEZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le mercredi 26 juillet 2023, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLO, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

47 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Hubert BARBIEUX, Jean-Michel BEAUGER, Stéphane BERTHELOT, Olivier BERTRAND, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (arrivée à l'OJ n°5/3), Paule BUFFY, Alain COMMARET, Christian CREVAT, Geneviève DANGLARD, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Christian GUYOT, Chantal HOCHARD, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Roger HUARD, Nicole JEDYNSKI, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT, Olivier MAGUET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (arrivée à l'OJ n° 5/3), Gérard PAILLARD, Bertrand du PASSAGE, Marc PAUTET, Christian PERDU, Bernard RAGAGE (arrivée à l'OJ n° 3), Olivier RAUSCENT, Martial RENAULT, Nicolas ROBERT (arrivée à l'OJ n° 3), François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

14 Conseillers titulaires excusés ayant donné un pouvoir de vote : Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Alain GUITTET, Léa COIGNOT a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Aurélie FARCY a donné pouvoir à Nathalie MILLET, Arnaud GUYARD a donné pouvoir à Martial RENAULT, Annick IENZER a donné pouvoir à Olivier MAGUET, Jamilah HABSAOUI a donné pouvoir à Agnès JOREAU, Didier IDES a donné pouvoir à Alain MARILLER, Éric JODELET a donné pouvoir à Alain COMMARET, Claude MANET a donné pouvoir à Roland FARCY, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Gérard DELORME, Monique MILLEREAUX a donné pouvoir à Didier SWIATKOWSKI, Franck MOINARD a donné pouvoir à Joël TISSIER, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Pascal GERMAIN et Louis VIGOUREUX a donné pouvoir à Éric BOUBAKER.

3 Conseillères titulaires absentes excusées sans avoir donné un pouvoir de vote : Florence BAGNARD, Catherine PRÉVOST et Élise VILLIERS.

7 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER, Myriam GILLET-ACCART, Marie-Claire LIMOSIN, Julien MILLOT, Patrick MOREAU, Sonia PATOURET-DUMAY et Philippe VEYSSIÈRE.

12 Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote : Camille BOÉRIO, Alain COMMARET, Gérard DELORME, Pascal GERMAIN, Alain GUITTET, Agnès JOREAU, Olivier MAGUET, Alain MARILLER, Nathalie MILLET, Martial RENAULT, Didier SWIATKOWSKI et Joël TISSIER.

2 Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote : Éric BOUBAKER et Roland FARCY.

Date de la convocation	Jeudi 20 juillet 2023
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	47
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	12
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	2

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2023-96

Objet : Décision modificative n°2023-2 du budget annexe autonome 2023 « gestion du service des Déchets Ménagers et Assimilés »

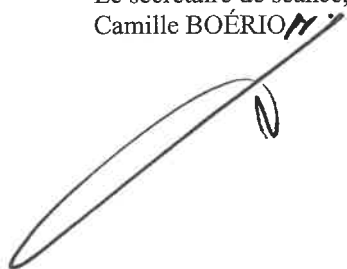
Monsieur Bernard RAGAGE propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe du Bureau Communautaire, de délibérer pour approuver la décision modificative n°2023-2 du budget annexe autonome 2023 « gestion du service des Déchets Ménagers et Assimilés » afin d'inscrire des crédits budgétaires conformément au tableau ci-dessous :

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Comptes	Montants	Comptes	Montants
2313 – Immobilisations en cours	32 262,00	238 – Avances	32 262,00
Constructions			
041 – Opérations patrimoniales	36 581,00	041 – Opérations patrimoniales	36 581,00
Total	68 843,00	Total	68 843,00
Budget après décision modificative	1 243 301,69		1 243 301,69

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée, APPROUVE la décision modificative n°2023-2 du budget annexe autonome 2023 « gestion du service des Déchets Ménagers et Assimilés » telle qu'elle est présentée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,
Camille BOÉRIO



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Le Président,
Pascal GERMAIN





**Département de l'Yonne
Canton d'Avallon**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLON-VEZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le mercredi 26 juillet 2023, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

47 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Hubert BARBIEUX, Jean-Michel BEAUGER, Stéphane BERTHELOT, Olivier BERTRAND, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (arrivée à l'OJ n°5/3), Paule BUFFY, Alain COMMARET, Christian CREVAT, Geneviève DANGLARD, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Christian GUYOT, Chantal HOCHARD, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Roger HUARD, Nicole JEDYNSKI, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT, Olivier MAGUET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (arrivée à l'OJ n° 5/3), Gérard PAILLARD, Bertrand du PASSAGE, Marc PAUTET, Christian PERDU, Bernard RAGAGE (arrivée à l'OJ n° 3), Olivier RAUSCENT, Martial RENAULT, Nicolas ROBERT (arrivée à l'OJ n° 3), François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

14 Conseillers titulaires excusés avant donné un pouvoir de vote : Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Alain GUITTET, Léa COIGNOT a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Aurélie FARCY a donné pouvoir à Nathalie MILLET, Arnaud GUYARD a donné pouvoir à Martial RENAULT, Annick IENZER a donné pouvoir à Olivier MAGUET, Jamilah HABSAOUI a donné pouvoir à Agnès JOREAU, Didier IDEs a donné pouvoir à Alain MARILLER, Éric JODELET a donné pouvoir à Alain COMMARET, Claude MANET a donné pouvoir à Roland FARCY, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Gérard DELORME, Monique MILLEREAUX a donné pouvoir à Didier SWIATKOWSKI, Franck MOINARD a donné pouvoir à Joël TISSIER, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Pascal GERMAIN et Louis VIGOUREUX a donné pouvoir à Éric BOUBAKER.

3 Conseillères titulaires absentes excusées sans avoir donné un pouvoir de vote : Florence BAGNARD, Catherine PRÉVOST et Élise VILLIERS.

7 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER, Myriam GILLET-ACCART, Marie-Claire LIMOSIN, Julien MILLOT, Patrick MOREAU, Sonia PATOURET-DUMAY et Philippe VEYSSIÈRE.

12 Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote : Camille BOÉRIO, Alain COMMARET, Gérard DELORME, Pascal GERMAIN, Alain GUITTET, Agnès JOREAU, Olivier MAGUET, Alain MARILLER, Nathalie MILLET, Martial RENAULT, Didier SWIATKOWSKI et Joël TISSIER.

2 Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote : Éric BOUBAKER et Roland FARCY.

Date de la convocation	Jeudi 20 juillet 2023
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	47
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	12
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	2

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2023-95

Objet : Décision modificative n°2023-2 du budget principal 2023

Monsieur Bernard RAGAGE propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe du Bureau Communautaire, de délibérer pour approuver la décision modificative n°2023-2 du budget principal 2023 afin d'inscrire des crédits budgétaires conformément aux tableaux ci-dessous :

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Comptes	Montants	Comptes	Montants
21578 – Autre matériel et outillage de voirie	2 000,00		
2183 – Matériel de bureau et matériel informatique	6 000,00	28031 – Amortissements étude	12 539,00
2188 – Autres immobilisations incorporelles	13 464,00	281758 – Amortissement matériel et outillage techniques	1 725,00
458104 – Dépenses ASQUINS	58 500,00	458204 – Recettes ASQUINS	58 500,00
458114 – Dépenses THAROT	6 000,00	4582143 – Recettes THAROT	6 000,00
458115 – Dépenses THORY	9 000,00	458211 – Recettes THORY	9 000,00
458119 – Dépenses CHÂTEL-CENSOIR	20 500,00	458219 – Recettes CHÂTEL-CENSOIR	20 500,00
458124 – Dépenses FONTENAY-PRÈS-VÉZELAY	450,00	458214 – Recettes FONTENAY-PRÈS-VÉZELAY	450,00
458129 – Dépenses LUCY-LE-BOIS	9 000,00	458229 – Recettes LUCY-LE-BOIS	9 000,00
		024 – Produits de cessions	7 200,00
041 – Opérations patrimoniales	5 000,00	041 – Opérations patrimoniales	5 000,00
Total	129 914,00	Total	129 914,00
Budget après Décision Modificative	1 741 588,32		1 741 588,32

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Comptes	Montants	Comptes	Montants
022 – Dépenses imprévues	-14 264,00		
6811 – Dotations aux amortissements	14 264,00		
Total	0	Total	0
Budget après décision modificative	8 872 986,30		8 872 986,30

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée, APPROUVE la décision modificative n°2023-2 du budget principal 2023 telle qu'elle est présentée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,
Camille BOÉRIO

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Le Président,
Pascal GERMAIN





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRIVÉ LE

12 JUL. 2023

**Communauté de Communes
AVALLON-VEZELAY-MORVAN**

**SERVICE DE GESTION COMPTABLE D'AVALLON
12 RUE BOCQUILLOT
89200 AVALLON**

Envoyé en préfecture le 31/07/2023

Reçu en préfecture le 31/07/2023

Publié le

ID : 089-200039758-20230731-DCC2023_94-DE



FINANCES PUBLIQUES

**Direction générale des Finances publiques
Service de Gestion Comptable d'AVALLON**

12 RUE BOCQUILLOT
89200 AVALLON
Téléphone : 03 86 34 26 66
Mél. : sgc.avallon@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture :
Réception : (avec ou sans RDV)
Affaire suivie par : Corinne FABRE
Téléphone : 03 86 34 26 66

Réf. : xxx

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA CCAVM

**9 RUE CARNOT
89200 AVALLON**

Avallon, le 11/07/2023

Objet : Avis du comptable public sur la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57

Monsieur le Président,

En application du décret n° 2015-1899 du 30 décembre 2015, j'ai l'honneur de vous faire part de mon accord de principe pour l'adoption du référentiel M57 développé par droit d'option pour la Communauté de Communes Avallon Vézelay Morvan à compter du 1^{er} janvier 2024.

Dans le cadre de ce changement de référentiel, je me permets d'appeler votre attention sur les points suivants:

- le changement de nomenclature ne peut intervenir qu'à compter du 1^{er} janvier suivant la date de la délibération par laquelle la collectivité applique son droit d'option pour le référentiel M57 ;
- l'option pour le référentiel M57 implique l'adoption du même référentiel pour ses éventuels budgets annexes administratifs, les budgets SPIC demeurant régis par l'instruction budgétaire et comptable M4.

En application des dispositions de l'article 1^{er} du décret n°2005-1899 précité, le présent avis est joint au projet de délibération.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable du SGC
Corinne FABRE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLON-VEZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le mercredi 26 juillet 2023, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

47 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Hubert BARBIEUX, Jean-Michel BEAUGER, Stéphane BERTHELOT, Olivier BERTRAND, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (arrivée à l'OJ n°5/3), Paule BUFFY, Alain COMMARET, Christian CREVAT, Geneviève DANGLARD, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Christian GUYOT, Chantal HOCHARD, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Roger HUARD, Nicole JEDYNSKI, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT, Olivier MAGUET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (arrivée à l'OJ n° 5/3), Gérard PAILLARD, Bertrand du PASSAGE, Marc PAUTET, Christian PERDU, Bernard RAGAGE (arrivée à l'OJ n° 3), Olivier RAUSCENT, Martial RENAULT, Nicolas ROBERT (arrivée à l'OJ n° 3), François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

14 Conseillers titulaires excusés avant donné un pouvoir de vote : Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Alain GUITTET, Léa COIGNOT a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Aurélie FARCY a donné pouvoir à Nathalie MILLET, Arnaud GUYARD a donné pouvoir à Martial RENAULT, Annick IENZER a donné pouvoir à Olivier MAGUET, Jamilah HABSAOUI a donné pouvoir à Agnès JOREAU, Didier IDEs a donné pouvoir à Alain MARILLER, Éric JODELET a donné pouvoir à Alain COMMARET, Claude MANET a donné pouvoir à Roland FARCY, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Gérard DELORME, Monique MILLEREAUX a donné pouvoir à Didier SWIATKOWSKI, Franck MOINARD a donné pouvoir à Joël TISSIER, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Pascal GERMAIN et Louis VIGOUREUX a donné pouvoir à Éric BOUBAKER.

3 Conseillères titulaires absentes excusées sans avoir donné un pouvoir de vote : Florence BAGNARD, Catherine PRÉVOST et Élise VILLIERS.

7 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER, Myriam GILLET-ACCART, Marie-Claire LIMOSIN, Julien MILLOT, Patrick MOREAU, Sonia PATOURET-DUMAY et Philippe VEYSSIÈRE.

12 Conseillers titulaires présents avant un pouvoir de vote : Camille BOÉRIO, Alain COMMARET, Gérard DELORME, Pascal GERMAIN, Alain GUITTET, Agnès JOREAU, Olivier MAGUET, Alain MARILLER, Nathalie MILLET, Martial RENAULT, Didier SWIATKOWSKI et Joël TISSIER.

2 Conseillers suppléants présents avant un pouvoir de vote : Éric BOUBAKER et Roland FARCY.

Date de la convocation	Jeudi 20 juillet 2023
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	47
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	12
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	2

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2023-94

Objet : Mise en place de la nomenclature M57 développée à compter du 1^{er} janvier 2024

En application de l'article 106 III de la loi n°2015-9941 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), Monsieur Bernard RAGAGE indique que les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent, par délibération de l'assemblée délibérante, adopter le cadre fixant les règles budgétaires et comptables M57 applicables aux métropoles à compter du 1^{er} janvier 2024, étant précisé que cette instruction, qui est la plus récente, la plus avancée en termes d'exigences comptables et la plus complète, résulte d'une concertation étroite intervenue entre la Direction générale des collectivités locales (DGCL), la Direction générale des finances publiques (DGFIP), les associations d'élus et les acteurs locaux. De plus, destinée à être généralisée, la M57 deviendra le référentiel de droit commun de toutes les collectivités locales d'ici au 1^{er} janvier 2024. Reprenant sur le plan budgétaire les principes communs aux trois référentiels M14 (Communes et Établissements publics de coopération intercommunale), M52 (Départements) et M71 (Régions), la M57 a été conçue pour retracer l'ensemble des compétences exercées par les collectivités territoriales. Ainsi, le budget M57 est voté soit par nature, soit par fonction. Monsieur Bernard RAGAGE ajoute que le référentiel budgétaire et comptable M57 étend en outre, à toutes les collectivités, les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les Régions, offrant une plus grande

marge de manœuvre aux gestionnaires. Par ailleurs, une faculté est donnée à l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, étant précisé que ces mouvements font alors l'objet d'une communication à l'assemblée du Conseil Communautaire la plus proche suivant cette décision. Compte tenu de ce contexte réglementaire et de l'optimisation de gestion qu'elle introduit, il propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe du Bureau Communautaire, de délibérer pour :

- Adopter la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable et l'application de la M57 développée, pour le budget principal, les budgets annexes du parc d'activités « Portes du MORVAN et d'AVALLON », de la zone artisanale de VILLIERS-NONAINS (commune de SAINT-BRANCHER), de la zone artisanale de BONJUAN (commune de MAGNY), du service « gestion du service Enfance/Jeunesse » et de la maison de santé pluridisciplinaire de VÉZELAY à compter du 1^{er} janvier 2024,
Et le cas échéant,
- Autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à cette nouvelle nomenclature.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

- **ADOpte** la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable et l'application de la M57 développée, pour le budget principal, les budgets annexes du parc d'activités « Portes du MORVAN et d'AVALLON », de la zone artisanale de VILLIERS-NONAINS (commune de SAINT-BRANCHER), de la zone artisanale de BONJUAN (commune de MAGNY), du service « gestion du service Enfance/Jeunesse » et de la maison de santé pluridisciplinaire de VÉZELAY à compter du 1^{er} janvier 2024,
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents relatifs à cette nouvelle nomenclature.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,
Camille BOÉRIO



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Le Président,
Pascal GERMAIN



**Département de l'Yonne
Canton d'Avallon**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLO-VEZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le mercredi 26 juillet 2023, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLO, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

47 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Hubert BARBIEUX, Jean-Michel BEAUGER, Stéphane BERTHELOT, Olivier BERTRAND, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (arrivée à l'OJ n°5/3), Paule BUFFY, Alain COMMARET, Christian CREVAT, Geneviève DANGLARD, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Christian GUYOT, Chantal HOCHARD, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Roger HUARD, Nicole JEDYNSKI, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT, Olivier MAGUET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (arrivée à l'OJ n° 5/3), Gérard PAILLARD, Bertrand du PASSAGE, Marc PAUTET, Christian PERDU, Bernard RAGAGE (arrivée à l'OJ n° 3), Olivier RAUSCENT, Martial RENAULT, Nicolas ROBERT (arrivée à l'OJ n° 3), François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

14 Conseillers titulaires excusés avant donné un pouvoir de vote : Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Alain GUITTET, Léa COIGNOT a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Aurélie FARCY a donné pouvoir à Nathalie MILLET, Arnaud GUYARD a donné pouvoir à Martial RENAULT, Annick IENZER a donné pouvoir à Olivier MAGUET, Jamilah HABSAOUI a donné pouvoir à Agnès JOREAU, Didier IDES a donné pouvoir à Alain MARILLER, Éric JODELET a donné pouvoir à Alain COMMARET, Claude MANET a donné pouvoir à Roland FARCY, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Gérard DELORME, Monique MILLEREAUX a donné pouvoir à Didier SWIATKOWSKI, Franck MOINARD a donné pouvoir à Joël TISSIER, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Pascal GERMAIN et Louis VIGOUREUX a donné pouvoir à Éric BOUBAKER.

3 Conseillères titulaires absentes excusées sans avoir donné un pouvoir de vote : Florence BAGNARD, Catherine PRÉVOST et Élise VILLIERS.

7 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER, Myriam GILLET-ACCART, Marie-Claire LIMOSIN, Julien MILLOT, Patrick MOREAU, Sonia PATOURET-DUMAY et Philippe VEYSSIÈRE.

12 Conseillers titulaires présents avant un pouvoir de vote : Camille BOÉRIO, Alain COMMARET, Gérard DELORME, Pascal GERMAIN, Alain GUITTET, Agnès JOREAU, Olivier MAGUET, Alain MARILLER, Nathalie MILLET, Martial RENAULT, Didier SWIATKOWSKI et Joël TISSIER.

2 Conseillers suppléants présents avant un pouvoir de vote : Éric BOUBAKER et Roland FARCY.

Date de la convocation	Jeudi 20 juillet 2023
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	47
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	12
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	2

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2023-93

Objet : Indemnisation des frais de transport

Par la délibération 2015-98 du 16 novembre 2015, Monsieur Bernard RAGAGE rappelle que le Conseil Communautaire avait décidé de prendre en charge les frais de transport des agents en formation jusqu'au 40^{ème} kilomètre en lieu et place du CNFPT dans la mesure où il n'est pas possible de covoiturer. Il explique que, dorénavant, le CNFPT indemnise les frais de transport des agents en formation uniquement à partir du 21^{ème} kilomètre lorsque ceux-ci ne covoiturent pas. En conséquence, Monsieur Bernard RAGAGE propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe du Bureau Communautaire, de délibérer pour :

- Accepter de prendre en charge les frais de transport des agents en formation jusqu'au 20^{ème} kilomètre en lieu et place du CNFPT dans la mesure où il ne leur est pas possible de covoiturer, Et, le cas échéant,
- Charge le Président à mettre en application la présente décision.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

- **ACCEPTE** de prendre en charge les frais de transport des agents en formation jusqu'au 20^{ème} kilomètre en lieu et place du CNFPT dans la mesure où il ne leur est pas possible de covoiturer,
- **CHARGE** le Président à mettre en application la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,
Camille BOÉRIO



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président,

Pascal GERMAIN



Le mercredi 26 juillet 2023, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLO, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

47 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Hubert BARBIEUX, Jean-Michel BEAUGER, Stéphane BERTHELOT, Olivier BERTRAND, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (arrivée à l'OJ n°5/3), Paule BUFFY, Alain COMMARET, Christian CREVAT, Geneviève DANGLARD, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Christian GUYOT, Chantal HOCHARD, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Roger HUARD, Nicole JEDYNSKI, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT, Olivier MAGUET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (arrivée à l'OJ n° 5/3), Gérard PAILLARD, Bertrand du PASSAGE, Marc PAUTET, Christian PERDU, Bernard RAGAGE (arrivée à l'OJ n° 3), Olivier RAUSCENT, Martial RENAULT, Nicolas ROBERT (arrivée à l'OJ n° 3), François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

14 Conseillers titulaires excusés avant donné un pouvoir de vote : Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Alain GUITTET, Léa COIGNOT a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Aurélie FARCY a donné pouvoir à Nathalie MILLET, Arnaud GUYARD a donné pouvoir à Martial RENAULT, Annick IENZER a donné pouvoir à Olivier MAGUET, Jamilah HABSAOUI a donné pouvoir à Agnès JOREAU, Didier IDES a donné pouvoir à Alain MARILLER, Éric JODELET a donné pouvoir à Alain COMMARET, Claude MANET a donné pouvoir à Roland FARCY, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Gérard DELORME, Monique MILLEREAUX a donné pouvoir à Didier SWIATKOWSKI, Franck MOINARD a donné pouvoir à Joël TISSIER, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Pascal GERMAIN et Louis VIGOUREUX a donné pouvoir à Éric BOUBAKER.

3 Conseillères titulaires absentes excusées sans avoir donné un pouvoir de vote : Florence BAGNARD, Catherine PRÉVOST et Élise VILLIERS.

7 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER, Myriam GILLET-ACCART, Marie-Claire LIMOSIN, Julien MILLOT, Patrick MOREAU, Sonia PATOURET-DUMAY et Philippe VEYSSIÈRE.

12 Conseillers titulaires présents avant un pouvoir de vote : Camille BOÉRIO, Alain COMMARET, Gérard DELORME, Pascal GERMAIN, Alain GUITTET, Agnès JOREAU, Olivier MAGUET, Alain MARILLER, Nathalie MILLET, Martial RENAULT, Didier SWIATKOWSKI et Joël TISSIER.

2 Conseillers suppléants présents avant un pouvoir de vote : Éric BOUBAKER et Roland FARCY.

Date de la convocation	Jeudi 20 juillet 2023
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	47
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	12
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	2

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2023-92

Objet : Pôle administratif, technique et environnemental

En lien avec la Commission « Service technique et bâtiments », Monsieur Olivier RAUSCENT propose au Conseil Communautaire de prendre acte du projet du Pôle administratif, technique et environnemental tel qu'il est présenté en cours de séance.

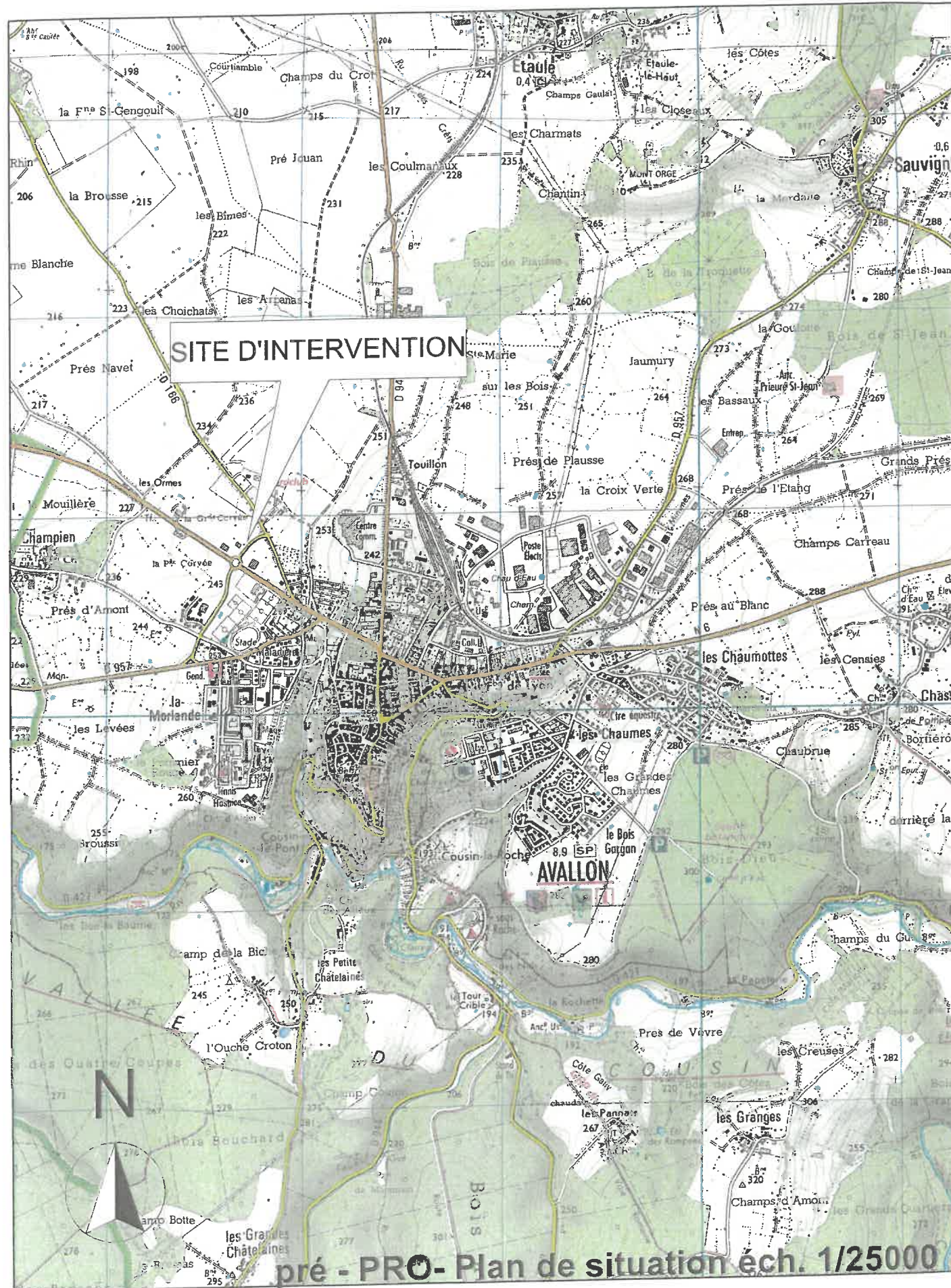
Le Conseil Communautaire PREND acte du projet du Pôle administratif, technique et environnemental tel qu'il est présenté (cf. : plans ci-annexés).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,
Camille BOÉRIO

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Le Président,
Pascal GERMAIN





PROJET

Avallon 89200

Maître d'ouvrage

Communauté de communes Avallon-Vezelay-Morvan
9 rue Carnot
89200 Avallon

Pole technique et environnemental

Localisation

9 rue de la grande corvée
89200 Avallon

section A, parcelles 378,160



17/04/2023

ATELIER
CORREIA
ARCHITECTES
& ASSOCIÉS

Atelier d'architecture CORREIA et Associés

7, Place de la République
21210 SAULIEU

Tel : 03 80 64 38 53

agence@ateliercorreia.com



PC3

```

pré - Plan RDC
PRO-03

```

Publié le : 17/04/2023	indice A -
------------------------	------------

6ch.1:50

ind	Modifications
-----	---------------

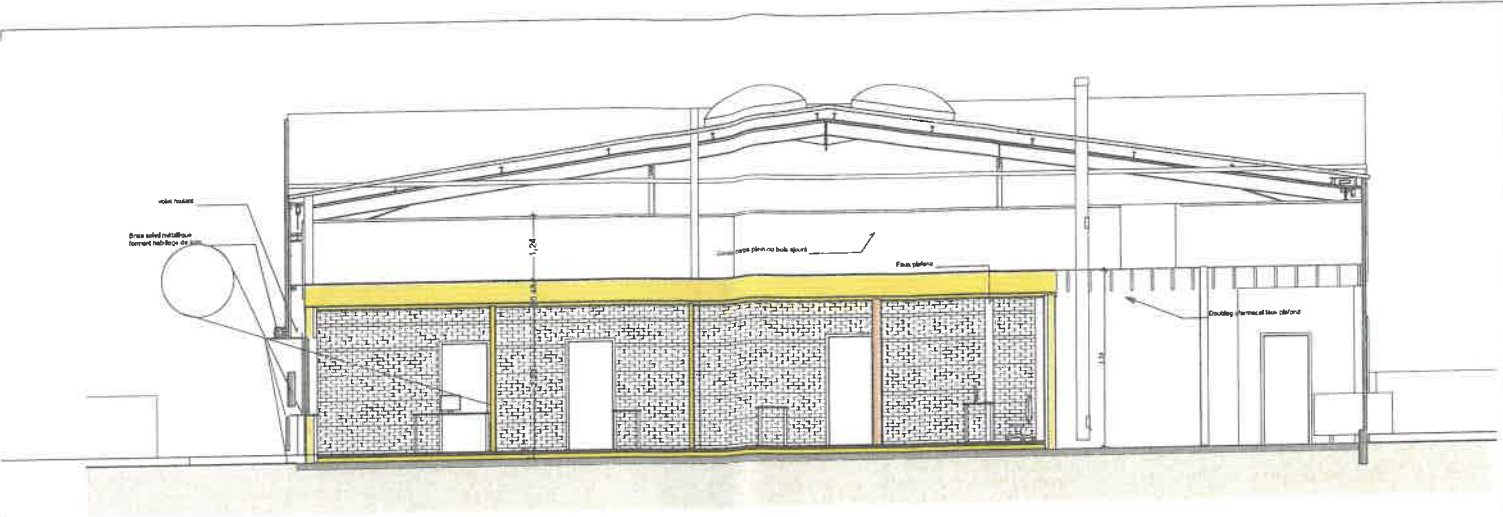
**ATELIER
CORREIA
16180000
& ASSOCIÉS**

Atelier d'architecture CORREIA et Associés

7, Place de la République
21210 SAULIEU

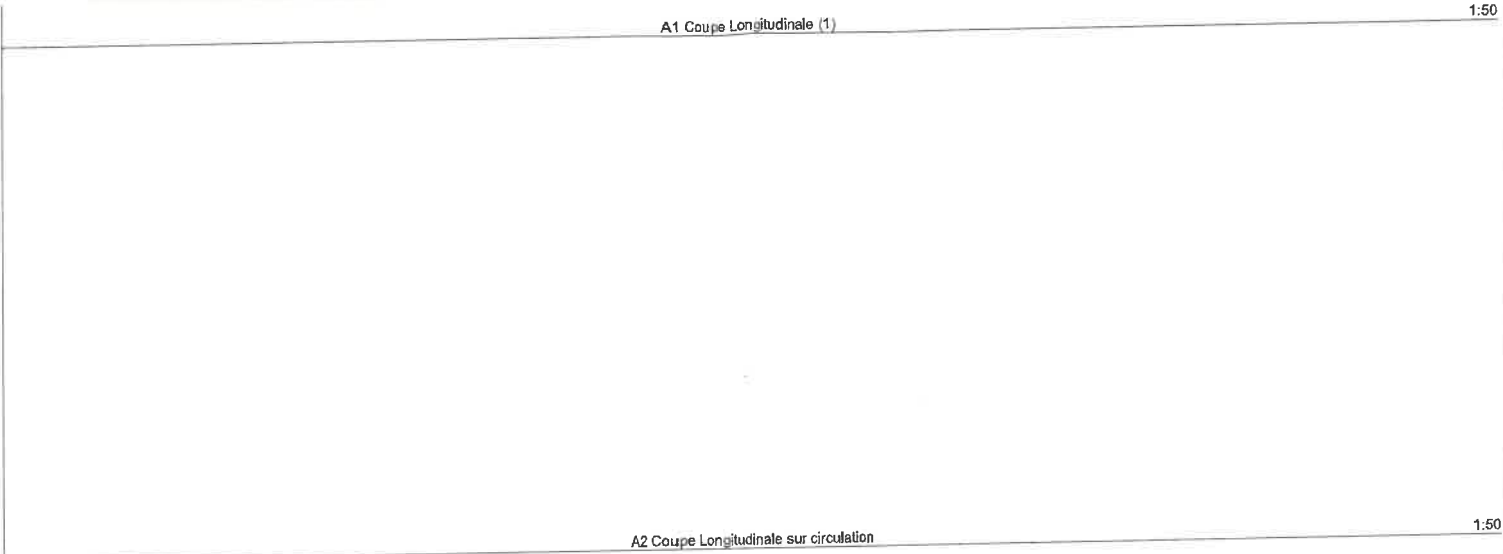
Tel : 03 80 64 38 53

agence@ateliercorreia.com



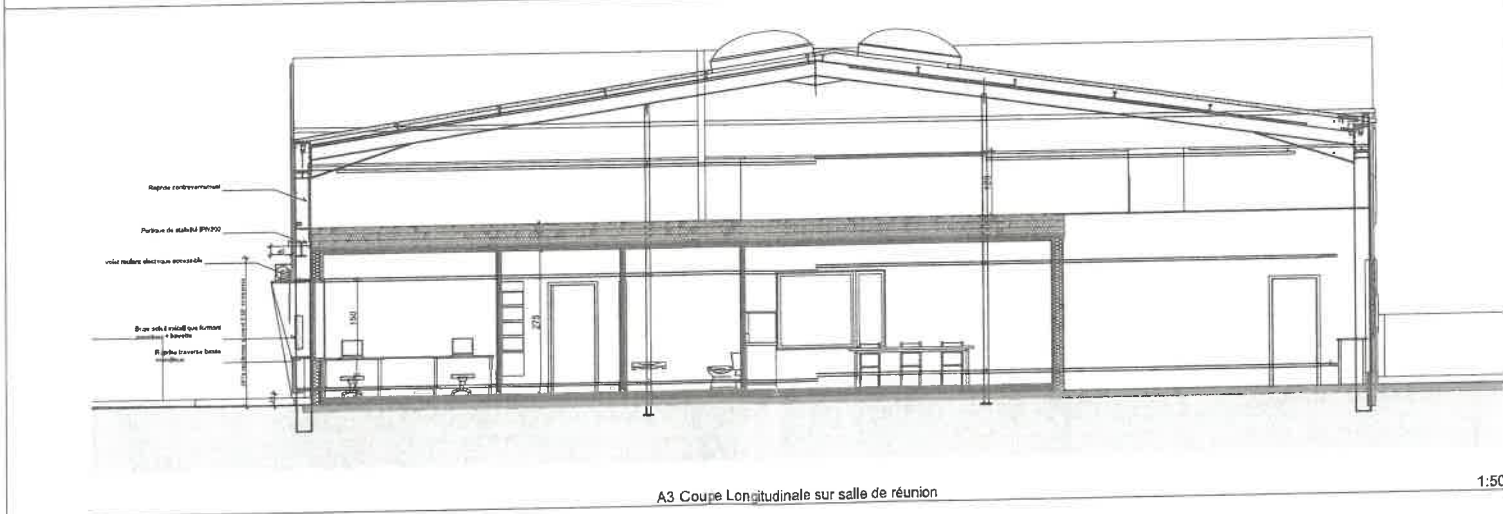
A1 Coupe Longitudinale (1)

1:50



A2 Coupe Longitudinale sur circulation

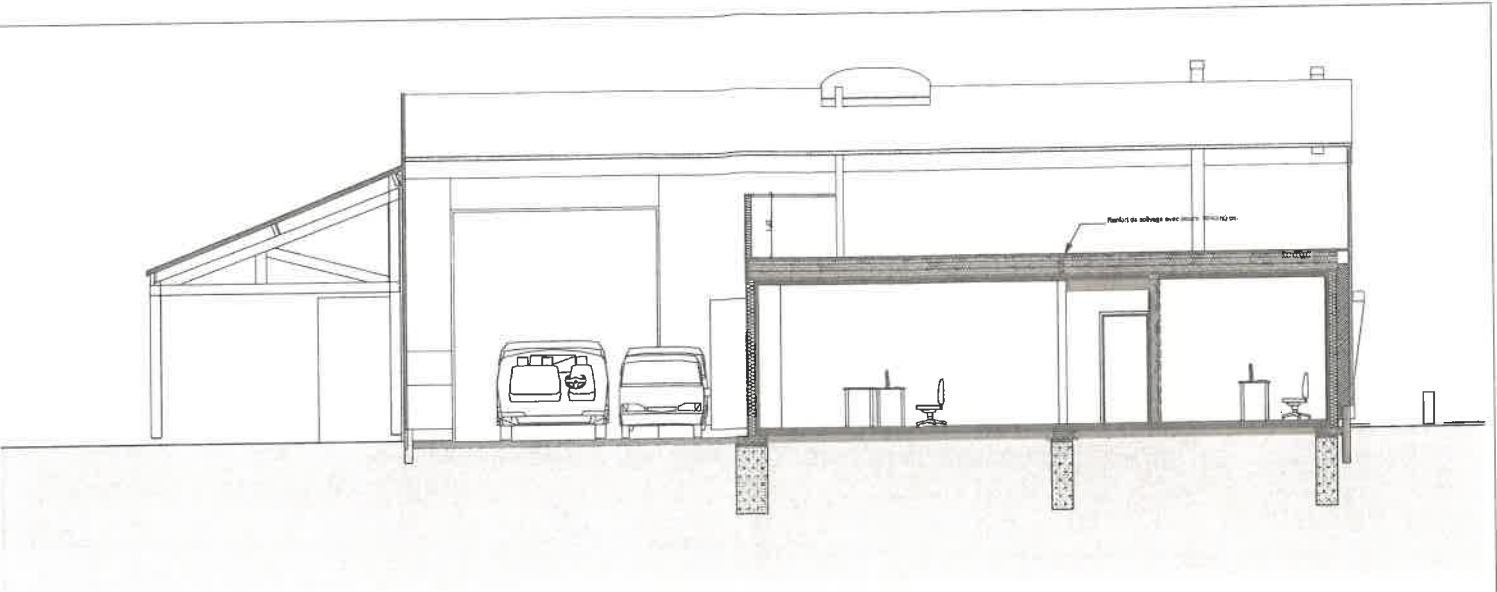
1:50



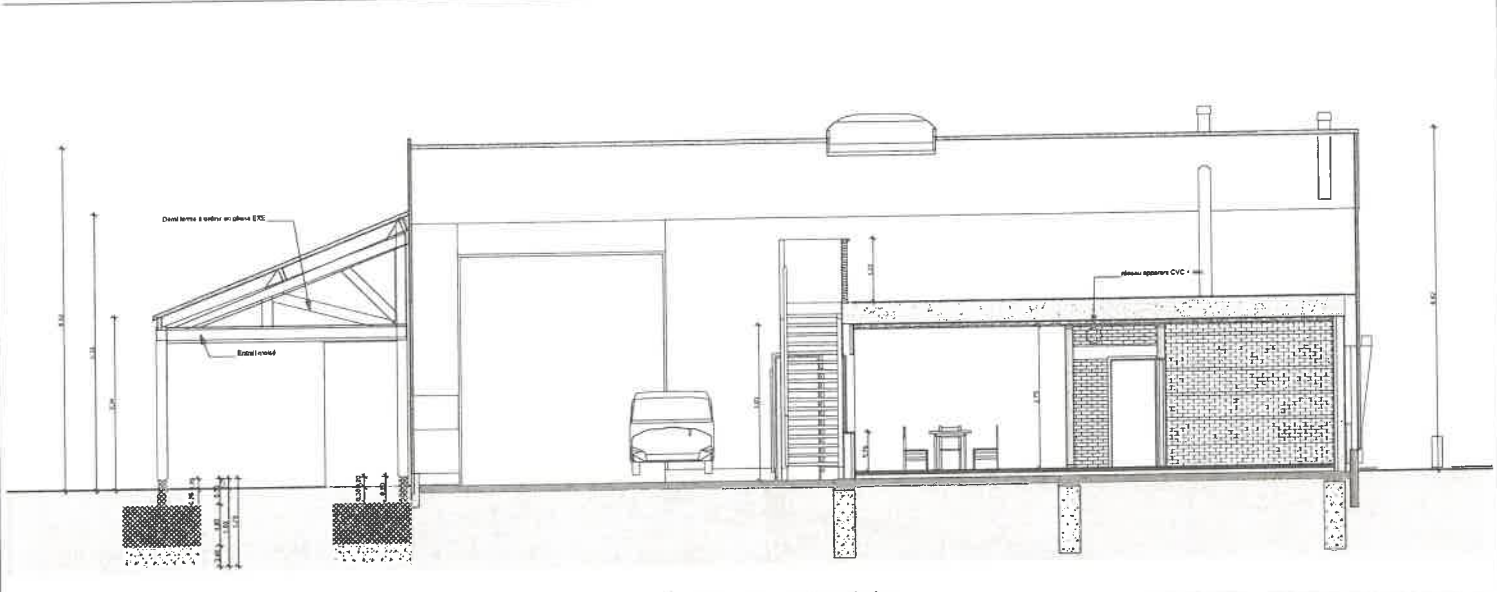
A3 Coupe Longitudinale sur salle de réunion

1:50

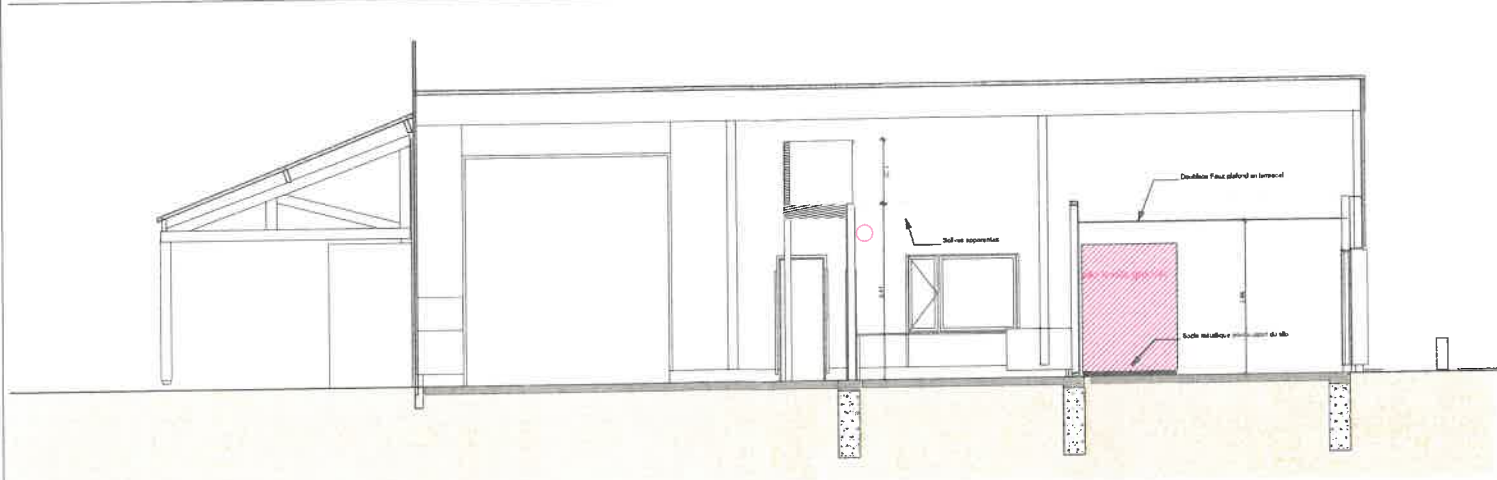
PCG		pré - PRO-05 Coupes AA	
Commune : Avallon		Publié le : 17/04/2023	
Maître d'ouvrage		Indice A -	
Communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan		Éch. 1:50	
978			
Pôle technique et environnemental			
Localisation			
9 rue de la grande corvée			
89200 Avallon			
section A, 378, 180		Atelier d'architecture CORDELLA et Associés	
		7, Place de la République	
		21210 SAULY	
		Tél. 03 80 64 38 53	



B1 Coupe Transversale



PC3 Coupe Transversale sur salle de réunion



B3 Coupe Transversale sur atelier et chaufferie

PCG		Pré-PRO-07 Coupes BB	
Commune : Avallon		Publié le : 17/04/2023	
Maître d'ouvrage Communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan 9 rue Carnot 89200 Avallon		Indice A -	
978 Pole technique et environnemental		Éch. 1:50	
Localisation 9 rue de la grande corvée 89200 Avallon section A. parcelles 378, 189		Ind Modifications	
		Atelier d'architecture CORREIA et Associée 7, Place de la République 21100 BAUGU Tel : 03 80 84 38 83 april@ateliercorreia.com	



**Département de l'Yonne
Canton d'Avallon**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLO-VEZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le mercredi 26 juillet 2023, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLO, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

47 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Hubert BARBIEUX, Jean-Michel BEAUGER, Stéphane BERTHELOT, Olivier BERTRAND, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (arrivée à l'OJ n°5/3), Paule BUFFY, Alain COMMARET, Christian CREVAT, Geneviève DANGLARD, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Christian GUYOT, Chantal HOCHARD, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Roger HUARD, Nicole JEDYNSKI, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT, Olivier MAGUET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (arrivée à l'OJ n° 5/3), Gérard PAILLARD, Bertrand du PASSAGE, Marc PAUTET, Christian PERDU, Bernard RAGAGE (arrivée à l'OJ n° 3), Olivier RAUSCENT, Martial RENAULT, Nicolas ROBERT (arrivée à l'OJ n° 3), François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

14 Conseillers titulaires excusés avant donné un pouvoir de vote : Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Alain GUITTET, Léa COIGNOT a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Aurélie FARCY a donné pouvoir à Nathalie MILLET, Arnaud GUYARD a donné pouvoir à Martial RENAULT, Annick IENZER a donné pouvoir à Olivier MAGUET, Jamilah HABSAOUI a donné pouvoir à Agnès JOREAU, Didier IDES a donné pouvoir à Alain MARILLER, Éric JODELET a donné pouvoir à Alain COMMARET, Claude MANET a donné pouvoir à Roland FARCY, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Gérard DELORME, Monique MILLEREAUX a donné pouvoir à Didier SWIATKOWSKI, Franck MOINARD a donné pouvoir à Joël TISSIER, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Pascal GERMAIN et Louis VIGOUREUX a donné pouvoir à Éric BOUBAKER.

3 Conseillères titulaires absentes excusées sans avoir donné un pouvoir de vote : Florence BAGNARD, Catherine PRÉVOST et Élise VILLIERS.

7 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER, Myriam GILLET-ACCART, Marie-Claire LIMOSIN, Julien MILLOT, Patrick MOREAU, Sonia PATOURET-DUMAY et Philippe VEYSSIÈRE.

12 Conseillers titulaires présents avant un pouvoir de vote : Camille BOÉRIO, Alain COMMARET, Gérard DELORME, Pascal GERMAIN, Alain GUITTET, Agnès JOREAU, Olivier MAGUET, Alain MARILLER, Nathalie MILLET, Martial RENAULT, Didier SWIATKOWSKI et Joël TISSIER.

2 Conseillers suppléants présents avant un pouvoir de vote : Éric BOUBAKER et Roland FARCY.

Date de la convocation	Jeudi 20 juillet 2023
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	47
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	12
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	2

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2023-91

Objet : Modifications du projet d'accueil

Après les explications apportées en cours de séance, Madame Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe de la Commission « Enfance-Jeunesse » et du Bureau Communautaire, de délibérer pour :

- Approuver les modifications du projet d'accueil des petites crèches qui consisteraient essentiellement à rajouter la micro-crèche « Valentine » sise à ÉTAULES,
- Et, le cas échéant,
- Autoriser le Président à mettre en œuvre la présente décision.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

- **APPROUVE** les modifications du projet d'accueil des petites crèches qui consistent essentiellement à rajouter la micro-crèche « Valentine » sise à ÉTAULES telles qu'elles sont proposées (cf. : document ci-annexé),
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 31/07/2023

Reçu en préfecture le 31/07/2023

Publié le

ID : 089-200039758-20230731-DCC2023_91-DE



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,
Camille BOÉRIO

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président,
Pascal GERMAIN



**Département de l'Yonne
Canton d'Avallon**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLON-VEZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le mercredi 26 juillet 2023, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

47 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Hubert BARBIEUX, Jean-Michel BEAUGER, Stéphane BERTHELOT, Olivier BERTRAND, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (arrivée à l'OJ n°5/3), Paule BUFFY, Alain COMMARET, Christian CREVAT, Geneviève DANGLARD, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Christian GUYOT, Chantal HOCHARD, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Roger HUARD, Nicole JEDYNSKI, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT, Olivier MAGUET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (arrivée à l'OJ n° 5/3), Gérard PAILLARD, Bertrand du PASSAGE, Marc PAUTET, Christian PERDU, Bernard RAGAGE (arrivée à l'OJ n° 3), Olivier RAUSCENT, Martial RENAULT, Nicolas ROBERT (arrivée à l'OJ n° 3), François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

14 Conseillers titulaires excusés ayant donné un pouvoir de vote : Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Alain GUITTET, Léa COIGNOT a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Aurélie FARCY a donné pouvoir à Nathalie MILLET, Arnaud GUYARD a donné pouvoir à Martial RENAULT, Annick IENZER a donné pouvoir à Olivier MAGUET, Jamilah HABSAOUI a donné pouvoir à Agnès JOREAU, Didier IDES a donné pouvoir à Alain MARILLER, Éric JODELET a donné pouvoir à Alain COMMARET, Claude MANET a donné pouvoir à Roland FARCY, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Gérard DELORME, Monique MILLEREAUX a donné pouvoir à Didier SWIATKOWSKI, Franck MOINARD a donné pouvoir à Joël TISSIER, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Pascal GERMAIN et Louis VIGOUREUX a donné pouvoir à Éric BOUBAKER.

3 Conseillères titulaires absentes excusées sans avoir donné un pouvoir de vote : Florence BAGNARD, Catherine PRÉVOST et Élise VILLIERS.

7 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER, Myriam GILLET-ACCART, Marie-Claire LIMOSIN, Julien MILLOT, Patrick MOREAU, Sonia PATOURET-DUMAY et Philippe VEYSSIÈRE.

12 Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote : Camille BOÉRIO, Alain COMMARET, Gérard DELORME, Pascal GERMAIN, Alain GUITTET, Agnès JOREAU, Olivier MAGUET, Alain MARILLER, Nathalie MILLET, Martial RENAULT, Didier SWIATKOWSKI et Joël TISSIER.

2 Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote : Éric BOUBAKER et Roland FARCY.

Date de la convocation	Jeudi 20 juillet 2023
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	47
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	12
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	2

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2023-90

Objet : Modifications du projet social

Après les explications apportées en cours de séance, Madame Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe de la Commission « Enfance-Jeunesse » et du Bureau Communautaire, de délibérer pour :

- Approuver les modifications du projet social des petites crèches qui consisteraient essentiellement à rajouter la micro-crèche « Valentine » sise à ÉTAULES,
- Et, le cas échéant,
- Autoriser le Président à mettre en œuvre la présente décision.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

- **APPROUVE** les modifications du projet social des petites crèches qui consistent essentiellement à rajouter la micro-crèche « Valentine » sise à ÉTAULES telles qu'elles sont proposées (cf. : document ci-annexé),
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 31/07/2023

Reçu en préfecture le 31/07/2023

Publié le

ID : 089-200039758-20230731-DCC2023_90-DE



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,
Camille BOÉRIO

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président,
Pascal GERMAIN



**Département de l'Yonne
Canton d'Avallon**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLON-VEZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le mercredi 26 juillet 2023, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

47 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Hubert BARBIEUX, Jean-Michel BEAUGER, Stéphane BERTHELOT, Olivier BERTRAND, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (arrivée à l'OJ n°5/3), Paule BUFFY, Alain COMMARET, Christian CREVAT, Geneviève DANGLARD, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Christian GUYOT, Chantal HOCHARD, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Roger HUARD, Nicole JEDYNSKI, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT, Olivier MAGUET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (arrivée à l'OJ n° 5/3), Gérard PAILLARD, Bertrand du PASSAGE, Marc PAUTET, Christian PERDU, Bernard RAGAGE (arrivée à l'OJ n° 3), Olivier RAUSCENT, Martial RENAULT, Nicolas ROBERT (arrivée à l'OJ n° 3), François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

14 Conseillers titulaires excusés ayant donné un pouvoir de vote : Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Alain GUITTET, Léa COIGNOT a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Aurélie FARCY a donné pouvoir à Nathalie MILLET, Arnaud GUYARD a donné pouvoir à Martial RENAULT, Annick IENZER a donné pouvoir à Olivier MAGUET, Jamilah HABSAOUI a donné pouvoir à Agnès JOREAU, Didier IDES a donné pouvoir à Alain MARILLER, Éric JODELET a donné pouvoir à Alain COMMARET, Claude MANET a donné pouvoir à Roland FARCY, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Gérard DELORME, Monique MILLEREAUX a donné pouvoir à Didier SWIATKOWSKI, Franck MOINARD a donné pouvoir à Joël TISSIER, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Pascal GERMAIN et Louis VIGOUREUX a donné pouvoir à Éric BOUBAKER.

3 Conseillères titulaires absentes excusées sans avoir donné un pouvoir de vote : Florence BAGNARD, Catherine PRÉVOST et Élise VILLIERS.

7 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER, Myriam GILLET-ACCART, Marie-Claire LIMOSIN, Julien MILLOT, Patrick MOREAU, Sonia PATOURET-DUMAY et Philippe VEYSSIÈRE.

12 Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote : Camille BOÉRIO, Alain COMMARET, Gérard DELORME, Pascal GERMAIN, Alain GUITTET, Agnès JOREAU, Olivier MAGUET, Alain MARILLER, Nathalie MILLET, Martial RENAULT, Didier SWIATKOWSKI et Joël TISSIER.

2 Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote : Éric BOUBAKER et Roland FARCY.

Date de la convocation	Jeudi 20 juillet 2023
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	47
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	12
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	2

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2023-89

Objet : Aire d'accueil permanente des gens du voyage « annexe au règlement intérieur – modification de la tarification des fluides aux usagers »

Après les explications apportées en cours de séance, Monsieur Joël TISSIER propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe de la Commission « Gens du voyage » et du Bureau Communautaire, de délibérer pour :

- Approuver la modification de l'annexe au règlement intérieur de l'aire permanente d'accueil des gens du voyage qui concerne la tarification des fluides « eau et électricité » aux usagers, Et, le cas échéant,
- Autoriser le Président à mettre en œuvre la présente décision à compter du 1^{er} septembre 2023.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

- **APPROUVE** la modification de l'annexe au règlement intérieur de l'aire permanente d'accueil des gens du voyage qui concerne la tarification des fluides « eau et électricité » aux usagers telle qu'elle est proposée (cf. : document annexé au procès-verbal),
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre la présente délibération à compter du 1^{er} septembre 2023.

Envoyé en préfecture le 31/07/2023

Reçu en préfecture le 31/07/2023

Publié le

ID : 089-200039758-20230731-DCC2023_89-DE



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,
Camille BOÉRIO

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Le Président,
Pascal GERMAIN



**Département de l'Yonne
Canton d'Avallon**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLON-VEZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le mercredi 26 juillet 2023, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

47 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Hubert BARBIEUX, Jean-Michel BEAUGER, Stéphane BERTHELOT, Olivier BERTRAND, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (arrivée à l'OJ n°5/3), Paule BUFFY, Alain COMMARET, Christian CREVAT, Geneviève DANGLARD, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Christian GUYOT, Chantal HOCHARD, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Roger HUARD, Nicole JEDYNSKI, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT, Olivier MAGUET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (arrivée à l'OJ n° 5/3), Gérard PAILLARD, Bertrand du PASSAGE, Marc PAUTET, Christian PERDU, Bernard RAGAGE (arrivée à l'OJ n° 3), Olivier RAUSCENT, Martial RENAULT, Nicolas ROBERT (arrivée à l'OJ n° 3), François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

14 Conseillers titulaires excusés ayant donné un pouvoir de vote : Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Alain GUITTET, Léa COIGNOT a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Aurélie FARCY a donné pouvoir à Nathalie MILLET, Arnaud GUYARD a donné pouvoir à Martial RENAULT, Annick IENZER a donné pouvoir à Olivier MAGUET, Jamilah HABSAOUI a donné pouvoir à Agnès JOREAU, Didier IDEs a donné pouvoir à Alain MARILLER, Éric JODELET a donné pouvoir à Alain COMMARET, Claude MANET a donné pouvoir à Roland FARCY, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Gérard DELORME, Monique MILLEREAUX a donné pouvoir à Didier SWIATKOWSKI, Franck MOINARD a donné pouvoir à Joël TISSIER, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Pascal GERMAIN et Louis VIGOUREUX a donné pouvoir à Éric BOUBAKER.

3 Conseillères titulaires absentes excusées sans avoir donné un pouvoir de vote : Florence BAGNARD, Catherine PRÉVOST et Élise VILLIERS.

7 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER, Myriam GILLET-ACCART, Marie-Claire LIMOSIN, Julien MILLOT, Patrick MOREAU, Sonia PATOURET-DUMAY et Philippe VEYSSIÈRE.

12 Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote : Camille BOÉRIO, Alain COMMARET, Gérard DELORME, Pascal GERMAIN, Alain GUITTET, Agnès JOREAU, Olivier MAGUET, Alain MARILLER, Nathalie MILLET, Martial RENAULT, Didier SWIATKOWSKI et Joël TISSIER.

2 Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote : Éric BOUBAKER et Roland FARCY.

Date de la convocation	Jeudi 20 juillet 2023
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	47
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	12
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	2

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2023-88

Objet : Construction de la déchetterie à SAINT-BRANCHER « avenant n°4 avec l'entreprise COLAS France »

Dans le cadre du marché des travaux de la construction de la déchetterie de SAINT-BRANCHER et selon les explications apportées en cours de séance, Monsieur Olivier BERTRAND propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe du Bureau Communautaire, de délibérer pour autoriser le Président à signer l'avenant n°4 avec l'entreprise COLAS France sise 48 chemin des ruelles 89380 APPOIGNY pour une plus-value de 1 583,00 euros HT, soit un nouveau montant du marché arrêté à 568 470,47 euros HT (cf. : lot n°1 – terrassements, VRD et aménagements).

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant n°4 avec l'entreprise COLAS France sise 48 chemin des ruelles 89380 APPOIGNY pour une plus-value de 1 583,00 euros HT, soit un nouveau montant du marché arrêté à 568 470,47 euros HT (cf. : lot n°1 – terrassements, VRD et aménagements).
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 31/07/2023

Reçu en préfecture le 31/07/2023

Publié le

ID : 089-200039758-20230731-DCC2023_88-DE



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,
Camille BOÉRA

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Le Président,
Pascal GERMAIN



**Département de l'Yonne
Canton d'Avallon**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLO-VEZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le mercredi 26 juillet 2023, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLO, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

47 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Hubert BARBIEUX, Jean-Michel BEAUGER, Stéphane BERTHELOT, Olivier BERTRAND, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (arrivée à l'OJ n°5/3), Paule BUFFY, Alain COMMARET, Christian CREVAT, Geneviève DANGLARD, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Christian GUYOT, Chantal HOCHARD, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Roger HUARD, Nicole JEDYNSKI, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT, Olivier MAGUET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (arrivée à l'OJ n° 5/3), Gérard PAILLARD, Bertrand du PASSAGE, Marc PAUTET, Christian PERDU, Bernard RAGAGE (arrivée à l'OJ n° 3), Olivier RAUSCENT, Martial RENAULT, Nicolas ROBERT (arrivée à l'OJ n° 3), François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

14 Conseillers titulaires excusés avant donné un pouvoir de vote : Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Alain GUITTET, Léa COIGNOT a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Aurélie FARCY a donné pouvoir à Nathalie MILLET, Arnaud GUYARD a donné pouvoir à Martial RENAULT, Annick IENZER a donné pouvoir à Olivier MAGUET, Jamilah HABSAOUI a donné pouvoir à Agnès JOREAU, Didier IDES a donné pouvoir à Alain MARILLER, Éric JODELET a donné pouvoir à Alain COMMARET, Claude MANET a donné pouvoir à Roland FARCY, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Gérard DELORME, Monique MILLEREAUX a donné pouvoir à Didier SWIATKOWSKI, Franck MOINARD a donné pouvoir à Joël TISSIER, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Pascal GERMAIN et Louis VIGOUREUX a donné pouvoir à Éric BOUBAKER.

3 Conseillères titulaires absentes excusées sans avoir donné un pouvoir de vote : Florence BAGNARD, Catherine PRÉVOST et Élise VILLIERS.

7 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER, Myriam GILLET-ACCART, Marie-Claire LIMOSIN, Julien MILLOT, Patrick MOREAU, Sonia PATOURET-DUMAY et Philippe VEYSSIÈRE.

12 Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote : Camille BOÉRIO, Alain COMMARET, Gérard DELORME, Pascal GERMAIN, Alain GUITTET, Agnès JOREAU, Olivier MAGUET, Alain MARILLER, Nathalie MILLET, Martial RENAULT, Didier SWIATKOWSKI et Joël TISSIER.

2 Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote : Éric BOUBAKER et Roland FARCY.

Date de la convocation	Jeudi 20 juillet 2023
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	47
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	12
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	2

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2023-87

Objet : Plateforme e-commerce

Après les explications apportées en cours de séance sur le contexte et le fonctionnement de la plateforme e-commerce, Monsieur Jean-Michel BEAUGER propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe de la Commission « Développement économique et Tourisme » et du Bureau Communautaire, de délibérer pour :

- Dénoncer le contrat avec la société WIND,
Et, le cas échéant,
- Rechercher tous les moyens pour continuer à accompagner les artisans et les commerçants,
- Autoriser le Président à mettre en œuvre la présente décision.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

- DÉNONCE le contrat avec la société WIND,
- S'ACCORDE à rechercher tous moyens pour continuer à accompagner les artisans et les commerçants,
- AUTORISE le Président à mettre en œuvre la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 31/07/2023

Reçu en préfecture le 31/07/2023

Publié le

ID : 089-200039758-20230731-DCC2023_87-DE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,
Camille BOÉRIO



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président

Pascal GERMAIN



Le mercredi 26 juillet 2023, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLO, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

47 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Hubert BARBIEUX, Jean-Michel BEAUGER, Stéphane BERTHELOT, Olivier BERTRAND, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (arrivée à l'OJ n°5/3), Paule BUFFY, Alain COMMARET, Christian CREVAT, Geneviève DANGLARD, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Christian GUYOT, Chantal HOCHARD, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Roger HUARD, Nicole JEDYNSKI, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT, Olivier MAGUET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (arrivée à l'OJ n° 5/3), Gérard PAILLARD, Bertrand du PASSAGE, Marc PAUTET, Christian PERDU, Bernard RAGAGE (arrivée à l'OJ n° 3), Olivier RAUSCENT, Martial RENAULT, Nicolas ROBERT (arrivée à l'OJ n° 3), François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

14 Conseillers titulaires excusés avant donné un pouvoir de vote : Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Alain GUITTET, Léa COIGNOT a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Aurélie FARCY a donné pouvoir à Nathalie MILLET, Arnaud GUYARD a donné pouvoir à Martial RENAULT, Annick IENZER a donné pouvoir à Olivier MAGUET, Jamilah HABSAOUI a donné pouvoir à Agnès JOREAU, Didier IDES a donné pouvoir à Alain MARILLER, Éric JODELET a donné pouvoir à Alain COMMARET, Claude MANET a donné pouvoir à Roland FARCY, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Gérard DELORME, Monique MILLEREAUX a donné pouvoir à Didier SWIATKOWSKI, Franck MOINARD a donné pouvoir à Joël TISSIER, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Pascal GERMAIN et Louis VIGOUREUX a donné pouvoir à Éric BOUBAKER.

3 Conseillères titulaires absentes excusées sans avoir donné un pouvoir de vote : Florence BAGNARD, Catherine PRÉVOST et Élise VILLIERS.

7 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER, Myriam GILLET-ACCART, Marie-Claire LIMOSIN, Julien MILLOT, Patrick MOREAU, Sonia PATOURET-DUMAY et Philippe VEYSSIÈRE.

12 Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote : Camille BOÉRIO, Alain COMMARET, Gérard DELORME, Pascal GERMAIN, Alain GUITTET, Agnès JOREAU, Olivier MAGUET, Alain MARILLER, Nathalie MILLET, Martial RENAULT, Didier SWIATKOWSKI et Joël TISSIER.

2 Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote : Éric BOUBAKER et Roland FARCY.

Date de la convocation	Jeudi 20 juillet 2023
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	47
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	12
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	2

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2023-101

Objet : Création d'un poste permanent d'Adjoint technique à temps complet

Après les explications apportées en cours de séance, le Président propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe du Bureau Communautaire, de délibérer pour :

- Créer un poste permanent d'Adjoint technique à temps complet pour la piscine, à compter du 16 septembre 2023, Et, le cas échéant,
- Décider le recrutement d'un Adjoint technique à compter du 16 septembre 2023,
- L'autoriser à signer le contrat et/ou tous les documents utiles en application de la présente décision sachant que des crédits nécessaires ont été inscrits au budget principal 2023.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

- **CRÉE** un poste permanent d'Adjoint technique à temps complet pour la piscine, ouvert à compter du 16 septembre 2023,
- **DÉCIDE** le recrutement d'un Adjoint technique à compter du 16 septembre 2023,

- **AUTORISE le Président à signer le contrat et/ou tous les documents utiles en application de la présente délibération sachant que des crédits nécessaires ont été inscrits au budget principal 2023.**

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière technique.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel relevant de la catégorie C dans les conditions fixées à l'article L 332-8-5 du code général de la fonction publique.

Le contrat, est d'une durée maximale de 3 ans, renouvelables dans la limite totale de 6 ans. Au-delà, si ce contrat est reconduit, il ne peut l'être que par décision expresse et pour une durée indéterminée.

Le traitement sera calculé au maximum sur l'indice brut terminal de la grille indiciaire d'adjoint technique.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits


Le secrétaire de séance,
Camille BOERIO

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Président,
Pascal GERMAIN



Le mercredi 26 juillet 2023, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLO, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

47 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Hubert BARBIEUX, Jean-Michel BEAUGER, Stéphane BERTHELOT, Olivier BERTRAND, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (arrivée à l'OJ n°5/3), Paule BUFFY, Alain COMMARET, Christian CREVAT, Geneviève DANGLARD, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Christian GUYOT, Chantal HOCHARD, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Roger HUARD, Nicole JEDYNSKI, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT, Olivier MAGUET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (arrivée à l'OJ n° 5/3), Gérard PAILLARD, Bertrand du PASSAGE, Marc PAUTET, Christian PERDU, Bernard RAGAGE (arrivée à l'OJ n° 3), Olivier RAUSCENT, Martial RENAULT, Nicolas ROBERT (arrivée à l'OJ n° 3), François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

14 Conseillers titulaires excusés avant donné un pouvoir de vote : Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Alain GUITTET, Léa COIGNOT a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Aurélie FARCY a donné pouvoir à Nathalie MILLET, Arnaud GUYARD a donné pouvoir à Martial RENAULT, Annick IENZER a donné pouvoir à Olivier MAGUET, Jamilah HABSAOUI a donné pouvoir à Agnès JOREAU, Didier IDES a donné pouvoir à Alain MARILLER, Éric JODELET a donné pouvoir à Alain COMMARET, Claude MANET a donné pouvoir à Roland FARCY, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Gérard DELORME, Monique MILLEREAUX a donné pouvoir à Didier SWIATKOWSKI, Franck MOINARD a donné pouvoir à Joël TISSIER, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Pascal GERMAIN et Louis VIGOUREUX a donné pouvoir à Éric BOUBAKER.

3 Conseillères titulaires absentes excusées sans avoir donné un pouvoir de vote : Florence BAGNARD, Catherine PRÉVOST et Élise VILLIERS.

7 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER, Myriam GILLET-ACCART, Marie-Claire LIMOSIN, Julien MILLOT, Patrick MOREAU, Sonia PATOURET-DUMAY et Philippe VEYSSIÈRE.

12 Conseillers titulaires présents avant un pouvoir de vote : Camille BOÉRIO, Alain COMMARET, Gérard DELORME, Pascal GERMAIN, Alain GUITTET, Agnès JOREAU, Olivier MAGUET, Alain MARILLER, Nathalie MILLET, Martial RENAULT, Didier SWIATKOWSKI et Joël TISSIER.

2 Conseillers suppléants présents avant un pouvoir de vote : Éric BOUBAKER et Roland FARCY.

Date de la convocation	Jeudi 20 juillet 2023
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	47
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	12
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	2

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2023-100

Objet : Suppressions et/ou créations de postes « Petite Enfance » pour la micro-crèche et les petites crèches

En date du 22 mai 2023, le Président rappelle que le Conseil Communautaire a décidé le recrutement de cinq agents sur un ou plusieurs des grades suivants « éducateur territorial de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture de classe supérieure, auxiliaire de puériculture de classe normale, agent social, adjoint d'animation (cf. : catégories A, B et/ou C de la filière médico-sociale) » sur des postes permanents à temps complet pour la micro-crèche et, le cas échéant, pour les petites crèches, à compter du 1^{er} septembre 2023. Après les explications apportées en cours de séance, il propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe du Bureau Communautaire, de délibérer pour :

- Arrêter les grades selon le profil des cinq agents recrutés sur des postes permanents à temps complet qui seront affectés à la micro-crèche et aux petites crèches et, le cas échéant, dans les petites crèches, au plus tôt, à compter du 1^{er} septembre 2023 comme suit :

Grade	Nombre
Éducateur territorial de jeunes enfants	1
Auxiliaire de puériculture de classe normale	1
Agent social	3

- L'autoriser à signer les contrats et/ou tous documents en application de la présente décision sachant que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget annexe 2023 « gestion du service Enfance/Jeunesse » à compter du 1^{er} septembre 2023, étant précisé qu'un nouvel organigramme des effectifs des services de la Petite Enfance sera, à termes, transmis aux membres de l'assemblée délibérante.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

- **ARRÊTE** les grades selon le profil des cinq agents recrutés sur des postes permanents à temps complet qui seront affectés à la micro-crèche et aux petites crèches, le cas échéant, dans les petites crèches, au plus tôt, à compter du 1^{er} septembre 2023 comme suit :

Grade	Nombre
Éducateur territorial de jeunes enfants	1
Auxiliaire de puériculture de classe normale	1
Agent social	3

- **AUTORISE** le Président à signer les contrats et/ou tous documents en application de la présente délibération sachant que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget annexe 2023 « gestion du service Enfance/Jeunesse » à compter du 1^{er} septembre 2023, étant précisé qu'un nouvel organigramme des effectifs des services de la Petite Enfance sera, à termes, transmis aux membres de l'assemblée délibérante.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

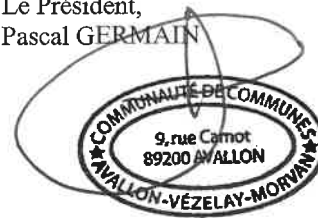
Le secrétaire de séance,
Camille BOÉRIO



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président,

Pascal GERMAIN



Département de l'Yonne
Canton d'Avallon
COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLO-N-EZELAT-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 03/08/2023
Reçu en préfecture le 03/08/2023
Publié le
ID : 089-200039758-20230803-DCC2023_99-DE



Le mercredi 26 juillet 2023, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLO-N, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

47 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Hubert BARBIEUX, Jean-Michel BEAUGER, Stéphane BERTHELOT, Olivier BERTRAND, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (arrivée à l'OJ n°5/3), Paule BUFFY, Alain COMMARET, Christian CREVAT, Geneviève DANGLARD, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Christian GUYOT, Chantal HOCHARD, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Roger HUARD, Nicole JEDYNSKI, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT, Olivier MAGUET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (arrivée à l'OJ n° 5/3), Gérard PAILLARD, Bertrand du PASSAGE, Marc PAUTET, Christian PERDU, Bernard RAGAGE (arrivée à l'OJ n° 3), Olivier RAUSCENT, Martial RENAULT, Nicolas ROBERT (arrivée à l'OJ n° 3), François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

14 Conseillers titulaires excusés ayant donné un pouvoir de vote : Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Alain GUITTET, Léa COIGNOT a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Aurélie FARCY a donné pouvoir à Nathalie MILLET, Arnaud GUYARD a donné pouvoir à Martial RENAULT, Annick IENZER a donné pouvoir à Olivier MAGUET, Jamilah HABSAOUI a donné pouvoir à Agnès JOREAU, Didier IDES a donné pouvoir à Alain MARILLER, Éric JODELET a donné pouvoir à Alain COMMARET, Claude MANET a donné pouvoir à Roland FARCY, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Gérard DELORME, Monique MILLEREAUX a donné pouvoir à Didier SWIATKOWSKI, Franck MOINARD a donné pouvoir à Joël TISSIER, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Pascal GERMAIN et Louis VIGOUREUX a donné pouvoir à Éric BOUBAKER.

3 Conseillères titulaires absentes excusées sans avoir donné un pouvoir de vote : Florence BAGNARD, Catherine PRÉVOST et Élise VILLIERS.

7 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER, Myriam GILLET-ACCART, Marie-Claire LIMOSIN, Julien MILLOT, Patrick MOREAU, Sonia PATOURET-DUMAY et Philippe VEYSSIÈRE.

12 Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote : Camille BOÉRIO, Alain COMMARET, Gérard DELORME, Pascal GERMAIN, Alain GUITTET, Agnès JOREAU, Olivier MAGUET, Alain MARILLER, Nathalie MILLET, Martial RENAULT, Didier SWIATKOWSKI et Joël TISSIER.

2 Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote : Éric BOUBAKER et Roland FARCY.

Date de la convocation	Jeudi 20 juillet 2023
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	47
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	12
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	2

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2023-99

Objet : Suppressions et/ou créations de postes d'adjoints d'animation à l'Accueil de loisirs sans hébergement intercommunal multisites

Après les explications apportées en cours de séance, le Président propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe du Bureau Communautaire, de délibérer pour :

- Décider de suppressions et/ou de créations de postes pour ajuster et/ou modifier, en plus ou en moins, le temps de travail des agents dans la nécessité d'apporter une amélioration qualitative du fonctionnement du service à l'Accueil de loisirs sans hébergement intercommunal multisites comme suit :

Grade	Nombre de postes à 17 H 50 à créer	Nombre de postes à 14 H 50 à supprimer
Adjoint d'animation	2	2

Et, le cas échéant,

- L'autoriser à signer tous les documents en application de la présente décision, étant précisé qu'un nouvel organigramme des effectifs sera, à termes, transmis aux membres de l'assemblée délibérante.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de suppressions et/ou de créations de postes pour ajuster et/ou modifier, en plus ou en moins, le temps de travail des agents dans la nécessité d'apporter une amélioration qualitative du fonctionnement du service à l'Accueil de loisirs sans hébergement intercommunal multisites,

Grade	Nombre de postes à 17 H 50 à créer	Nombre de postes à 14 H 50 à supprimer
Adjoint d'animation	2	2

- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents en application de la présente délibération, étant précisé qu'un nouvel organigramme des effectifs sera, à termes, transmis aux membres de l'assemblée délibérante.

Ces emplois pourraient être pourvus par des fonctionnaires de catégorie C de la filière animation.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par des contractuels relevant de la catégorie C dans les conditions fixées à l'article L 332-8-5 du code général de la fonction publique.

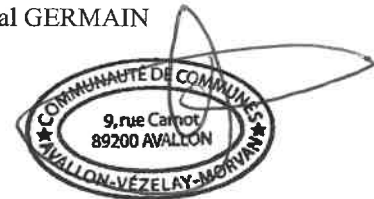
Le contrat, est d'une durée maximale de 3 ans, renouvelables dans la limite totale de 6 ans. Au-delà, si ce contrat est reconduit, il ne peut l'être que par décision expresse et pour une durée indéterminée.

Le traitement sera calculé au maximum sur l'indice brut terminal de la grille indiciaire d'adjoint d'animation.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,
Camille BOÉRO

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Le Président,
Pascal GERMAIN



**Département de l'Yonne
Canton d'Avallon**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLON-VEZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le mercredi 26 juillet 2023, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

47 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Hubert BARBIEUX, Jean-Michel BEAUGER, Stéphane BERTHELOT, Olivier BERTRAND, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (arrivée à l'OJ n°5/3), Paule BUFFY, Alain COMMARET, Christian CREVAT, Geneviève DANGLARD, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Christian GUYOT, Chantal HOCHARD, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Roger HUARD, Nicole JEDYNSKI, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT, Olivier MAGUET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (arrivée à l'OJ n° 5/3), Gérard PAILLARD, Bertrand du PASSAGE, Marc PAUTET, Christian PERDU, Bernard RAGAGE (arrivée à l'OJ n° 3), Olivier RAUSCENT, Martial RENAULT, Nicolas ROBERT (arrivée à l'OJ n° 3), François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

14 Conseillers titulaires excusés avant donné un pouvoir de vote : Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Alain GUITTET, Léa COIGNOT a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Aurélie FARCY a donné pouvoir à Nathalie MILLET, Arnaud GUYARD a donné pouvoir à Martial RENAULT, Annick IENZER a donné pouvoir à Olivier MAGUET, Jamilah HABSAOUI a donné pouvoir à Agnès JOREAU, Didier IDES a donné pouvoir à Alain MARILLER, Éric JODELET a donné pouvoir à Alain COMMARET, Claude MANET a donné pouvoir à Roland FARCY, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Gérard DELORME, Monique MILLEREAUX a donné pouvoir à Didier SWIATKOWSKI, Franck MOINARD a donné pouvoir à Joël TISSIER, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Pascal GERMAIN et Louis VIGOUREUX a donné pouvoir à Éric BOUBAKER.

3 Conseillères titulaires absentes excusées sans avoir donné un pouvoir de vote : Florence BAGNARD, Catherine PRÉVOST et Élise VILLIERS.

7 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER, Myriam GILLET-ACCART, Marie-Claire LIMOSIN, Julien MILLOT, Patrick MOREAU, Sonia PATOURET-DUMAY et Philippe VEYSSIÈRE.

12 Conseillers titulaires présents avant un pouvoir de vote : Camille BOÉRIO, Alain COMMARET, Gérard DELORME, Pascal GERMAIN, Alain GUITTET, Agnès JOREAU, Olivier MAGUET, Alain MARILLER, Nathalie MILLET, Martial RENAULT, Didier SWIATKOWSKI et Joël TISSIER.

2 Conseillers suppléants présents avant un pouvoir de vote : Éric BOUBAKER et Roland FARCY.

Date de la convocation	Jeudi 20 juillet 2023
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	47
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	12
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	2

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2023-98

Objet : Mise à disposition partielle de la Directrice de l'Accueil de loisirs sans hébergement intercommunal multisites

Après les explications apportées en cours de séance, le Président propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe du Bureau Communautaire, de délibérer pour :

- Décider de la mise à disposition partielle de la Directrice de l'Accueil de loisirs sans hébergement intercommunal multisites à la ville d'AVALLON du 1^{er} septembre au 30 novembre 2023, Et, le cas échéant,
- L'autoriser à mettre en œuvre la présente décision par la signature d'une convention avec Madame le Maire de la ville d'AVALLON fixant, notamment, les jours, les horaires et les modalités financières de ladite mise à disposition,
- L'autoriser à signer tous autres documents nécessaires en application de la présente décision.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

- **DÉCIDE** la mise à disposition partielle de la Directrice de l'Accueil de loisirs sans hébergement intercommunal multisites à la ville d'AVALLON du 1^{er} septembre au 30 novembre 2023,
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre la présente décision par la signature d'une convention avec Madame le Maire de la ville d'AVALLON fixant, notamment, les jours, les horaires et les modalités financières de ladite mise à disposition,
- **AUTORISE** le Président à signer tous autres documents nécessaires en application de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,
Camille BOÉRIO



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président,

Pascal GERMAIN

